

Zeitschrift:	Les intérêts de nos régions : bulletin de l'Association pour la défense des intérêts jurassiens
Herausgeber:	Association pour la défense des intérêts jurassiens
Band:	55 (1984)
Heft:	5: Transjurane (III) : les tracés en question
Artikel:	L'avis d'un agriculteur concerné
Autor:	Lüthy, Marcel
DOI:	https://doi.org/10.5169/seals-824442

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 04.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

nuisances chez nous». On retrouve cette mentalité au sein du comité régional d'opposition, qui se veut apolitique, mais dont les dirigeants sont issus en forte majorité des partis socialiste et UDC. Ses projets de tunnels Châtillon - Perrefitte - Bévilard - Vauffelin l'ont déjà largement discrédité. Il n'a plus tenu d'assemblée générale depuis sa fondation en décembre 1982 et ses plans

d'action (initiatives communales par exemple) sont tombés à l'eau. Autrement dit, et malgré les 5000 signatures d'opposants aux tracés dans la vallée de Tavannes, il ne faut pas s'attendre à des étincelles de ce côté-là.

Opposition il y a, mais elle cherche encore sa cohésion.

*Sylvain AFFOLTER
Tavannes*

L'avis d'un agriculteur concerné



Agriculteur à Tavannes, je suis, comme chaque habitant de la vallée de Tavannes, concerné par le projet de construction d'une route nationale dans l'Orval. Mais, en tant qu'agriculteur, j'estime être plus touché que toute autre personne parce que cette construction, qu'elle soit réalisée à l'endroit ou à l'envers de la Vallée, me prendrait une part importante de mes terres, ce que je ne peux accepter.

Je pense que l'opinion générale des agriculteurs au sujet de ce projet n'est pas uniforme, mais qu'elle dépend essentiellement d'intérêts personnels.

L'agriculteur qui devrait céder du terrain voit en effet d'un très mauvais œil la construction de cette route à une époque où les zones de villas familiales ont déjà pris passablement de terrain de valeur à l'agriculture de la vallée de Tavannes. Actuellement, les agriculteurs disposent d'une mécanisation suffisante pour étendre leurs cultures. Mais les

terrains manquent et de ce fait les ventes de terrain se concluent à des prix très élevés.

J'ai suivi depuis de nombreuses années l'évolution du dossier «Transjurane», d'abord en tant que conseiller communal à Tavannes, puis comme président de l'ADOR (Association pour l'aménagement et la défense de l'Orval). Cette association intercommunale a d'ailleurs été dissoute après qu'un conflit d'intérêts avait surgi avec la Fédération des communes du Jura bernois au sujet de cette route.

Il est difficile de connaître les raisons du changement de tendance qui semble se dessiner dans les communes de la région.

En 1980, lors de l'une des dernières assemblées de l'ADOR, il semblait que les autorités communales de la Vallée affichaient une grande réserve et presque de la réticence envers cette nouvelle route. On prônait alors de mieux desser-

**Etes-vous sûr que votre
argent est placé avec autant
de conscience professionnelle
qu'il vous en faut
pour le gagner?**

211.103.110F



Société de
Banque Suisse
Schweizerischer
Bankverein

**Mobilière
Suisse...
notre manière
de régler les sinistres
a fait notre
réputation**


Mobilière Suisse
Société d'assurances

...l'assurance d'être bien assuré

Agence générale
de St-Imier

Tél. 039 414155
Jean-Paul Vorpe

Agence générale
de Delémont

Willy Linder
Tél. 066 225758

Agence générale
de Moutier

Jean-Louis Vonlanthen
Tél. 032 931121

Agence générale
de Porrentruy

Hubert Salomon
Tél. 066 661196

Bons hôtels et restaurants jurassiens

Vous pouvez vous adresser en toute confiance aux établissements ci-dessous et les recommander à vos amis



DELÉMONT

HÔTEL DU MIDI

Spécialités : poissons de mers
Menu gastronomique

Oscar Broggi
066 22 17 77

BONCOURT



HÔTEL DE LA LOCOMOTIVE

Salle pour banquets 80 à 90 places
Petite salle avec carte : spécialités,
scampis, grenouilles, truites, etc.
Vins des meilleurs crus

M. Gatherat
066 75 56 63

TAVANNES

HÔTEL ET RESTAURANT DE LA GARE

Hôtel réputé de vieille date pour sa cuisine soignée et ses vins de choix - Petites salles pour sociétés - Parc pour autos et cars

Fam. A. Wolf-
Béguelin
032 91 23 14

DEVELIER

HÔTEL DU CERF

Cuisine jurassienne - Chambres - Salles

Charly Chappuis
066 22 15 14

DELÉMONT

HÔTEL VICTORIA

Famille
Roger Kueny
066 22 17 57



HÔTEL DE LA GARE

Spécialités jurassiennes
Petite et grande cartes
Grand choix de vins
Salles pour sociétés (jusqu'à 200 personnes)

M. + D. Collon
032 93 10 31

MOUTIER

HÔTEL SUISSE

Accueillant
Grandes salles
Chambres tout confort

Famille
C. Brioschi-Bassi
032 93 10 37

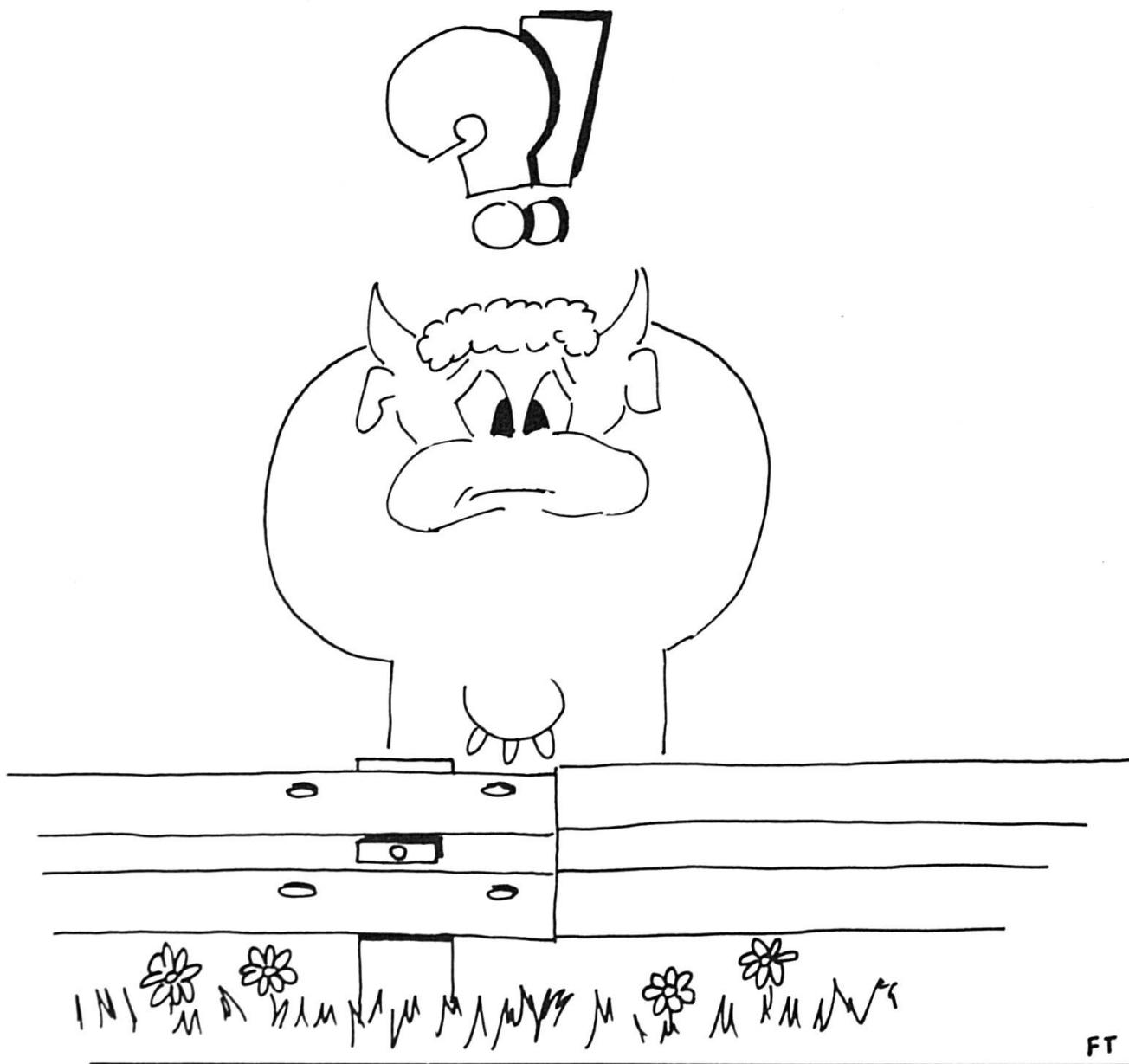
vir le trafic dans les localités. Actuellement, cette tendance s'est semble-t-il modifiée au sein des conseils communaux.

Bien sûr, les milieux agricoles voient avec satisfaction l'obligation d'opérer des remaniements parcellaires qui décloulerait de cette construction.

A cet égard, je désire rendre les agriculteurs attentifs au fait qu'il n'est pas certain que ces remaniements touche-raient l'ensemble des terres, mais seulement celles qui se trouvent aux abords immédiats de la route.

Je suis cependant bien conscient de la nécessité d'améliorer les conditions du trafic routier dans la vallée de Tavannes, jusqu'à Sonceboz.

Mais j'estime qu'une amélioration bien pensée du réseau actuel, y compris le col du Pierre-Pertuis, suffirait à couvrir les besoins actuels de la circulation automobile. Ajoutée à un tunnel qui permettrait de gagner directement le Plateau suisse, une telle réalisation suffirait à combler le retard dans l'aménagement des voies de circulation dans cette ré-gion. Je constate en effet que le réseau



routier de Tavannes - Sonceboz est surchargé durant les fins de semaine, lorsque de nombreux citadins viennent jouir de leurs loisirs sur les champs de ski ou les montagnes de la région. A part le week-end, les routes ne sont pas trop encombrées. Seul le passage des camions pose certains problèmes auxquels il pourrait être remédié en élargissant la voie actuelle, en particulier sur la route du Pierre-Pertuis.

De plus, une route nationale ne diminuerait certainement pas la circulation et ses inconvénients dans nos villages. Je pense qu'un élargissement et qu'une remise en état de certains tronçons actuels suffiraient aux besoins du moment.

Je suis également d'avis que les autorités négligent de procéder à certaines corrections et améliorations de tronçons, qu'on pense par exemple au tronçon Court - Sorvilier, afin que la population sollicite absolument une nouvelle route.

Je ne crois pas au miracle économique de l'autoroute qui ne constitue pas le critère déterminant pour la domiciliation des entreprises. Les communes ne se donnent en effet pas les moyens d'une vraie politique d'accueil de nouvelles entreprises.

Enfin, de nombreux travailleurs se déplacent actuellement chaque jour avec leur propre véhicule à Bienne ou dans ses environs pour aller travailler. Une amélioration de la route renforcerait encore cette tendance.

La position qui est développée dans ces lignes correspond à celles des agriculteurs touchés par ce projet, et tout particulièrement ceux de Malleray-Bévilard. Les agriculteurs de la montagne, pas directement touchés par le projet, ne partagent pas nécessairement cet avis. Pour eux, la nouvelle route ne représenterait aucun sacrifice, mais peut-être des avantages (remembrements fonciers, etc.).

Même si l'Etat indemnise l'agriculteur obligé de vendre sa terre pour qu'une route y soit aménagée, le paysan se voit privé de son outil de travail si on lui prend sa terre. S'il doit en céder une partie, le reste n'est parfois plus viable, et particulièrement en région de montagne.

Dans mon cas personnel, si le projet de route nationale se réalise et que je ne retrouve pas de terres de remplacement, je devrai ni plus ni moins envisager d'abandonner mon exploitation agricole.

*Marcel LÜTHY,
agriculteur à Tavannes*